

Motion Conditions de la rentrée 2025 - Collège George Brassens de Saint-Venant

Les personnels enseignants du collège George Brassens de Saint-Venant et *les représentants*
des parents d'élèves, des élèves et les personnes qualifiées.....
dénoncent l'insuffisance de moyens prévus pour la rentrée 2025.

175 emplois devraient être supprimés dans l'académie : 106 aux collèges, dont 21 aux SEGPA et 69 aux lycée généraux et technologiques.

Les retraits de moyens sont sans commune mesure avec la réalité démographique : on ne comptera que 1760 élèves de moins à la rentrée 2025, soit une baisse des effectifs de 0,7 %. Il est donc prévu de supprimer l'équivalent d'un poste pour... 10 élèves de moins en moyenne.

En 8 ans, dans le second degré dans l'académie, ce sont 1245 emplois d'enseignants qui ont été supprimés .

Avec un nombre d'élèves prévus quasi stable, le collège se voit amputer de près de 10HP sur le fonctionnement actuel, ce qui va dégrader nettement les conditions de travail des personnels : deux nouveaux collègues sont concernés par un CSD, voire une mesure de carte scolaire si un complément n'est pas trouvé. Cela nuit à la cohésion des équipes et aux projets pédagogiques auxquels nous tenons tant.

Le gel brutal et méprisant de la part collective du Pass culture ne fait que renforcer cette dégradation.

Cela nuit également aux d'apprentissage des élèves. Le travail en groupes se trouve aussi réduit et la prise en charge des élèves à besoins particuliers devient pour les personnels un défi de moins en moins possible à relever. Cela génère souffrance au travail chez eux et souffrance tout court chez les élèves.

Pour toutes ces raisons, les personnels enseignants *les représentants des parents*
d'élèves, des élèves et les personnes qualifiées.....
votent contre la répartition proposée.

Ils demandent solennellement que l'Education devienne une priorité nationale et que soit mis en place un plan d'urgence pour l'Ecole qui se trouve à un point de bascule tant pour les élèves, que pour les personnels.

C. Proulx

P. Marchand

V. Charpentier

S. Neuns

A. DELGERY

J. C. C. C.

V. Bourdon

C. SERGEUR

S. Hannedauche

E. CONSEIL

S. Delorge

A. Henri

C. FASSE

S. LHEUREUX

A.S. EVRARD

Peht JF